Le Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

Le Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 est un outil de planification composé d'enjeux et d'un programme pluriannuel d'actions. Ce Contrat sera soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris. Il engage réciproquement les maîtres d'ouvrage à conduire les actions de leur programme prévisionnel sur 2020-2024 et les partenaires à apporter un financement prioritaire pour l'atteinte des résultats visés.

1. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
2. GESTION A LA SOURCE DES EAUX PLUVIALES
3. PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU
4. MISE EN OEUVRE D'UNE TRAME VERTE
5. SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT
6. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plaines et Coteaux
Seine centrale urbaine

eau seine NORMANDIE
îledeFrance
Métropole du Grand Paris
SEINE GRANDS LACS
ESPACES
Membre de EMMAÜS FRANCE

Le territoire des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

Le Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 s'appliquera au territoire des masses d'eau de la Seine parisienne centrale allant de la confluence de la Marne à la confluence de l'Oise, ainsi que de la masse d'eau du ru de Buzot, nommé bassin versant des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine.

Ce bassin versant concerne :

- 6 départements
- 8 Etablissements publics territoriaux et 1 Communauté urbaine
- 4 Communautés d'Agglomération/ 1 Communauté de Communes
- 104 Communes
- 16 Syndicats

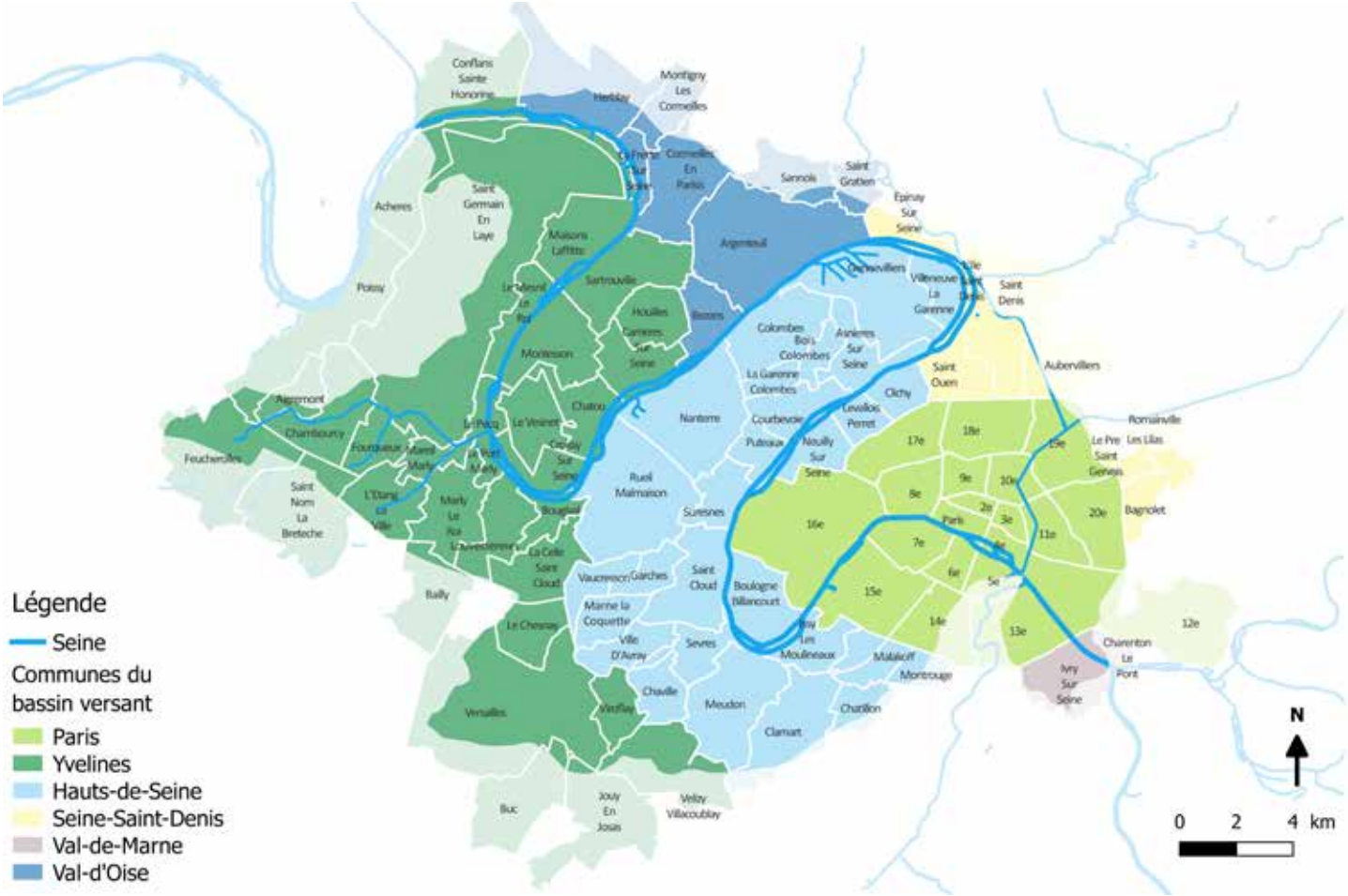

Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine

Les enjeux du Contrat des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

1. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L'objectif est la préservation et la reconquête des milieux aquatiques et humides. Cet enjeu est soutenu par les partenaires suivants :

- AESN : de 40 à 80 % ;
- Région IDF : 40 %
- MGP : à définir selon le projet

2. GESTION A LA SOURCE DES EAUX PLUVIALES

L'objectif est de réduire les rejets polluants par temps de pluie en zone urbaine. Cet enjeu est soutenu par les partenaires suivants :

- AESN : de 50 à 80 % ;
- Région IDF : 40 %
- MGP : à définir selon le projet

3. PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

L'objectif est de limiter la pollution des captages et des milieux. Cet enjeu est soutenu par les partenaires suivants :

- AESN : de 20 à 50 % pour la gestion des EU et de 30 à 80 % pour l'AEP
- Région IDF : 40% pour le zéro phyto

4. MISE EN OEUVRE DE LA TRAME VERTE

L'objectif est de lutter contre l'érosion de la biodiversité et restaurer les continuités écologiques. Cet enjeu est soutenu par les partenaires suivants :

- Région IDF : 50 % maximum
- MGP : à définir selon le projet

5. SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

L'objectif est d'organiser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Cet enjeu est soutenu par les partenaires suivants :

- AESN : 50 % à 80%
- MGP : à définir selon le projet

6. Enjeu transversal: ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'objectif est d'intégrer des actions répondant à la protection de la ressource en eau et de la restauration de la Trame verte permettant d'agir face aux effets du changement climatique.

Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine

Comment devenir signataire du Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 ?

L'engagement du signataire ne concerne que des actions dont il est maître d'ouvrage. Les signataires du Contrat s'engagent à réaliser les actions inscrites dans la mesure du possible et les partenaires d'apporter un financement prioriaitre aux dossiers déposés correspondant à ces actions, dans la limite des contraintes budgétaires.

La cellule d'animation de l'association Espaces élabore durant cette année 2019 le prochain Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024.

Contactez l'animatrice du Contrat:
Mathilde BAUDRIER : T. 01 55 64 13 40 - M. 06 78 58 67 31
mathilde.baudrier@association-espaces.org

Les étapes

1. Etablissement du plan d'actions provisoire

- Actions relatives aux enjeux du Contrat;
- Montant global d'opération par action ou potentiellement éligible en € HT ou TTC ;
- Ventilation financière sur 2020-2024.

2. Validation de l'éligibilité des actions

- Mise à jour et compléments du plan d'actions sur 2020-2024
- Courrier d'engagement accompagné d'un plan d'actions signés par le représentant de la structure

3. Validation du programme pluriannuel global par l'Agence de l'eau

- Validation en commission du Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 et son plan d'actions global par l'AESN

4. Contratualisation au Contrat par une délibération

- Délibération en conseils/ comités pour autoriser le représentant de la structure à signer le Contrat

5. Validation du programme par les autres partenaires et signature

- Validation en commission du Contrat «Eau, Trame verte et bleue, Climat» 2020-2024 et son plan d'actions global par le CRIF et la MGP
- Cérémonie de signature après l'été 2020

Plaines et Coteaux de la Seine centrale urbaine

eau seine NORMANDIE

Comité de bassin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Energie

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

ensemble
donnons
vie à l'eau

Agence de l'eau
Établissement public de l'État

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

ILS AGISSENT DÉJÀ POUR S'ADAPTER
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Élus, citoyens, industriels, agriculteurs... s'organisent déjà pour améliorer la capacité de résilience de nos territoires et opérer les mutations nécessaires pour faire face aux changements climatiques.

L'Association Écologie Industrielle Estuaire
Expérimente de nombreuses pistes d'écologie industrielle sur cinq zones industrielles ou industrialo-portuaires (Le Havre, Honfleur...).

La CUMA Haies'nergie
Valorise l'entretien des haies en les transformant en bois de chauffage.

LiCCo, le projet Transmanche coordonné par le Conservatoire du littoral
Travaille avec les chercheurs, élus, citoyens et gestionnaires pour faire comprendre les problématiques liées à la montée des eaux et pour reconnecter les milieux terre-mer.

Le SAGE Marne Confluence
Prévoit la protection et le suivi des zones humides et reconnaît l'importance des ripisylves dans les documents d'urbanisme.

Agri-accept, le projet multirégional (chambres d'agriculture)
À pour but d'objectiver les changements climatiques, d'en tirer des référentiels pour aider l'agriculture à s'adapter.

Les Mureaux (78) 31 000 hab
A instauré une gestion à la source de l'eau pluviale et vise l'objectif zéro rejet.

Eau de Paris
Lutte contre les fuites de son réseau pour améliorer son rendement et prévoit dans son Plan Climat Énergie d'anticiper les consommations 2050.

Les Haut-Prés à Val de Rueil (27) 13 000 hab
A réhabilité des friches industrielles pour accueillir le pôle régional d'agriculture biologique et conduit des actions d'acquisition foncière et de conversion à l'AB, pour protéger ses captages d'eau potable.

Vous trouverez de nombreux autres exemples dans la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie

(Région Île-de-France, Suez, SEDIF, Département Val-de-Marne, Syndicat du bassin versant de l'Arques, Chambre d'agriculture Seine-Maritime, Commune de Crépy-en-Valois, Département de Seine-Saint-Denis, Entente Oise-Aisne, Grand Troyes, Région Normandie, Métropole Rouen Normandie, Association Écologie Industrielle Estuaire, HYCCARE, Wheatamix...).

JE M'ENGAGE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

sur le site **www.eau-seine-normandie.fr** à la page « Le Changement Climatique »

1 **JE CONSULTE LA STRATÉGIE** d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie, les actions recommandées et les modalités de mise en œuvre pour me les approprier.

2 **JE SIGNE L'ENGAGEMENT EN LIGNE** pour l'adaptation du bassin Seine-Normandie au changement climatique.

3 **JE METS EN ŒUVRE LES ACTIONS** de la stratégie ou des actions cohérentes avec celles-ci avec l'accompagnement financier et technique de l'agence de l'eau et des services de l'État (DRIEE, DREAL, DDT...).

4 **JE FAIS CONNAÎTRE MES BONNES PRATIQUES** en faveur de l'adaptation au changement climatique.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : PENSER ET AGIR AUTREMENT

NOUS SERONS TOUS AFFECTÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE, EN FRANCE COMME SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE, AGISSONS DÈS MAINTENANT.

Le changement climatique est le défi mondial de notre siècle que nous devons relever ensemble sur tous les plans : environnemental, économique, social, culturel, sanitaire... Notre environnement va changer, l'eau va devenir plus rare et les événements extrêmes plus fréquents. Il faut donc repenser nos pratiques et nos modèles à toutes les échelles pour rendre nos territoires plus résilients et solidaires, sachant s'adapter aux événements climatiques extrêmes comme aux mutations profondes et progressives.

Un devoir : s'engager aujourd'hui pour assurer l'avenir

Dans l'esprit de la COP21, les six agences de l'eau françaises ont lancé dans chaque bassin, des démarches participatives pour s'adapter au changement climatique. La stratégie approuvée à l'unanimité en décembre 2016 par le comité de bassin Seine-Normandie et le préfet coordonnateur de bassin invite à s'engager dès aujourd'hui pour préserver les ressources en eau et assurer un cadre de vie sain et des écosystèmes résilients.

La stratégie d'adaptation au changement climatique a été co-construite avec les acteurs du bassin Seine-Normandie, elle repose sur :

- l'expertise de la communauté scientifique ;
- les projets et retours d'expérience des élus, agriculteurs, industriels, associations, institutions... ;
- les débats en comité de bassin, en groupes de travail et en réunions locales.

« Face au changement climatique, notre devoir, notre responsabilité, c'est d'agir à tous les niveaux, global et local »

François Sauvadet,
président du comité de bassin

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE MONDE

+ 5 °C AU MOINS **D'ICI 2100** SI LES **ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE** CONTINUENT DE S'ACCROÎTRE

+ 30 cm à 1 m **D'ICI 2100** **D'ÉLÉVATION** DU NIVEAU DE LA MER

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'EAU SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

AUGMENTATION D'ENVIRON **2 °C** DE TEMPÉRATURE **DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100**

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON **12 %** **D'ICI 2100**

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE **16 %** **À L'HORIZON 2050** ET DE **23 %** **D'ICI 2100**

BAISSE DES DÉBITS DE **10** À **30 %** **D'ICI 2070-2100**

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON **16 %** EN **2050** ET D'ENVIRON **30 %** **D'ICI 2100**

AUGMENTATION DES SÉCHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES **FORTES PLUIES** (EN INTENSITÉ ET EN FRÉQUENCE)

DES RISQUES POUR LES TERRITOIRES DU BASSIN SEINE-NORMANDIE ET SES HABITANTS

- Une augmentation des besoins en eau, liée aux activités humaines
- Une plus forte concentration des polluants : la baisse du débit des
- Une forte concentration de chaleur en milieu urbain (îlots de chale
- Un accroissement des risques de ruissellement dû à une augment et à l'imperméabilisation des sols.
- Une dégradation de la qualité des sols et un risque accru d'érosion
- Un assèchement des sols.
- Une perte de biodiversité dommageable pour le fonctionnement d
- Une hausse du niveau marin du fait de la fonte des glaciers et de l
- L'alimentation en eau potable des villes menacée par l'intrusion sa
- Une érosion du trait de côte.
- Une perturbation des activités littorales.

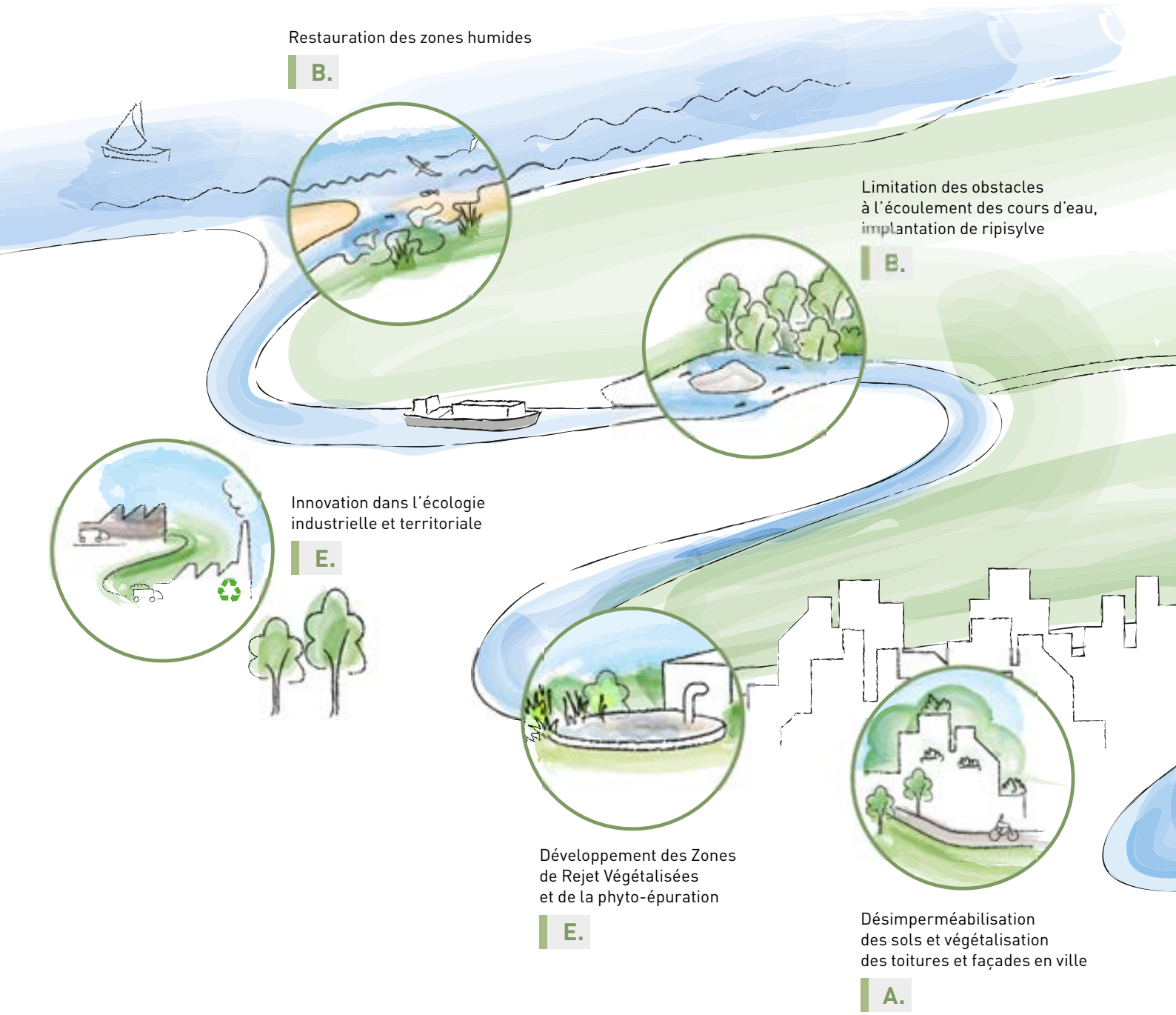

s (rafraîchissement, irrigation…) dans un contexte de raréfaction des ressources en eau.
s cours d'eau entraînant une baisse de capacité de dilution des polluants.
eur urbains).
tation de la fréquence de fortes pluies

n et de coulées de boues.

es écosystèmes.
a dilatation de l'eau.
aline dans l'eau douce.

DES RÉPONSES STRATÉGIQUES POUR LES ACTEURS DU BASSIN

Des principes directeurs et 11 réponses stratégiques, déclinées en actions et sous-actions, sont identifiés grâce aux bonnes pratiques à multiplier et à amplifier.

Les mesures prises doivent être :

- **sans regret :** positives quelle que soit l'ampleur des changements climatiques. Elles sont flexibles, peu coûteuses et utilisant peu de ressource ;
- **multifonctionnelles** pour l'environnement (exemple : plantation de haies pour lutter contre l'érosion, le ruissellement et habitat pour la biodiversité…) ;
- **atténuantes** pour le climat : car l'atténuation et l'adaptation sont des politiques complémentaires. Plus la planète se réchauffera, plus il deviendra difficile de préserver des conditions vivables.

Veillons à rester :

- **solidaires** entre les différents territoires et acteurs ;
- **attentifs** aux potentiels effets pervers des solutions choisies (éviter la « maladaptation »).

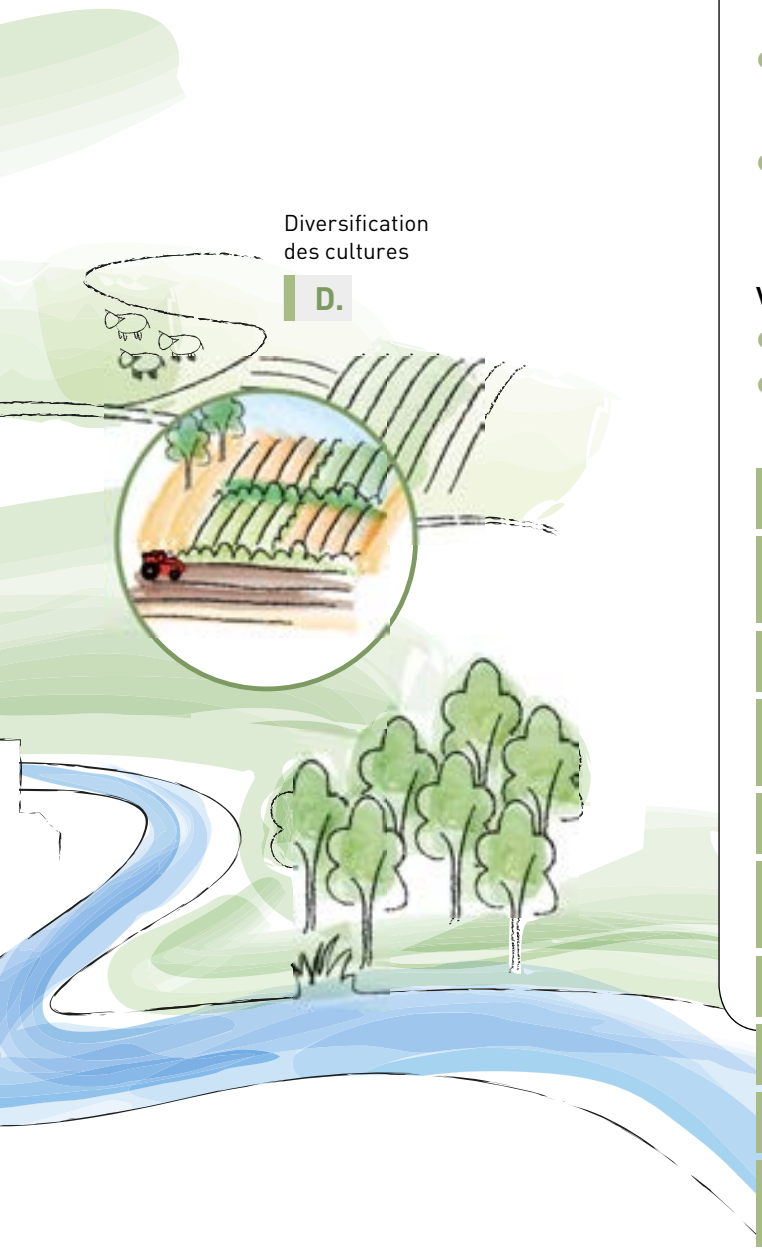

A.	Favoriser l'infiltration à la source et végétaliser la ville
B.	Restaurer la connectivité et la morphologie des cours d'eau et des milieux littoraux
C.	Coproduire des savoirs climatiques locaux
D.	Développer les systèmes agricoles et forestiers durables
E.	Réduire les pollutions à la source
F.	Faire baisser les consommations d'eau et optimiser les prélèvements
G.	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
H.	Agir face à la montée du niveau marin
I.	Adapter la gestion de la navigation
J.	Renforcer la gestion et la gouvernance autour de la ressource
K.	Développer le suivi et la connaissance

eau seine NORMANDIE
Comité de bassin

VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

51, rue Salvador Allende
92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.

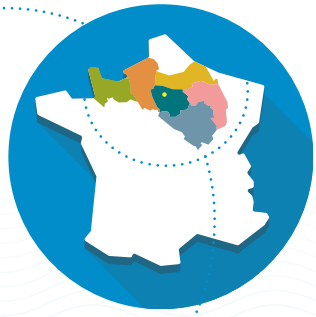

© AESN / www.kazoar.fr / Crédits photo : Kazoar, O. Nomblot / Août 2018

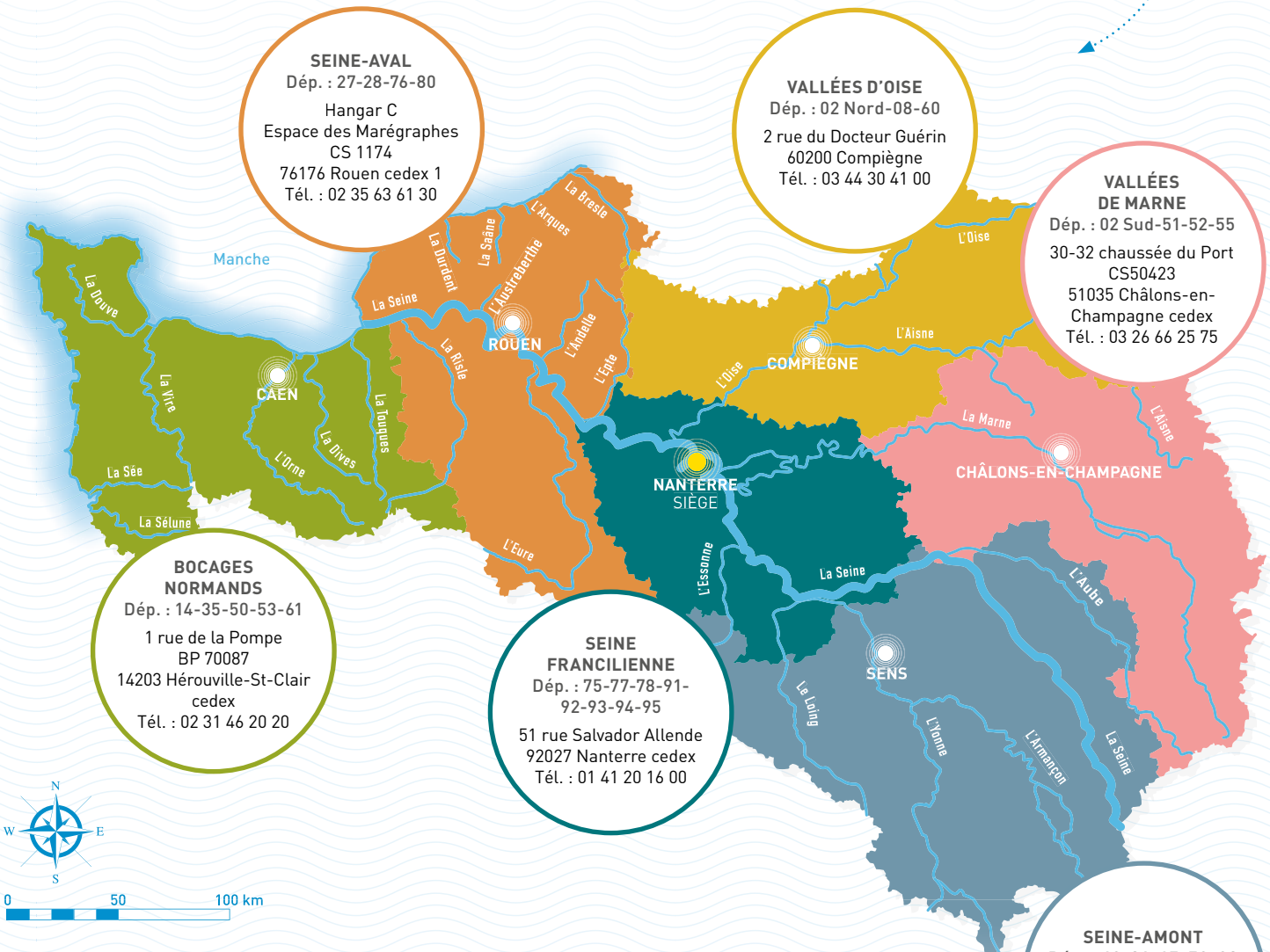

LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers.
Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

DRIEE

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
10, rue Crillon - 75004 Paris
Tél. : 01 71 28 45 00

ENSEMBLE DONNONS VIE À L'EAU
Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR **eau-seine-normandie.fr** @seine_normandie